



SÉJOURS printemps 2026

Enfance
& Jeunesse

LA MUNICIPALITÉ
AGIT POUR

LE DROIT
AUX VACANCES
POUR TOUS !

SÉJOURS
printemps
OFFERTS !



STAINS.FR



Édito

Chaque année, la ville de Stains s'attache à proposer aux enfants de 6 à 12 ans des séjours de qualité durant les vacances scolaires. Ainsi, elle réaffirme son engagement en faveur du droit aux vacances pour tous, en portant une attention particulière aux enfants et aux jeunes.

Ces séjours constituent des temps privilégiés de découverte, d'ouverture et d'épanouissement. Ils permettent aux enfants de pratiquer de nouvelles activités, de découvrir d'autres environnements et de développer des compétences essentielles à leur parcours éducatif et citoyen.

Dans un contexte social et économique marqué par des contraintes croissantes pour les familles, de nombreux ménages sont amenés à renoncer aux départs en vacances, en particulier lors des périodes de petites vacances scolaires. Face à ce constat, la ville de Stains poursuit et renforce son action afin de garantir un accès équitable aux séjours, en veillant à maintenir un haut niveau de qualité des activités proposées ainsi que l'attractivité des destinations.



Azzédine Taïbi
Maire de Stains
Conseiller départemental
Vice-président de Plaine commune



Mehdi Messai
Conseiller municipal délégué
Droit aux vacances pour tous



Mathieu Defrel
Adjoint au maire
Réussite éducative,
Enfance

Les aventuriers à Villiers-sur-Loir

VILLIERS-SUR-LOIR (41)

6/11 ans

Transport : Car

Cadre de vie :

Propriété de la ville de Stains, le château de Villiers-sur-Loir offre un cadre privilégié pour l'accueil des enfants. Situé à 5 kilomètres de Vendôme, le « Château de la Vallée » est implanté au cœur d'un parc boisé de 21 hectares, offrant un environnement naturel riche et propice à la découverte, aux jeux et aux activités de plein air.

Le centre a bénéficié d'une rénovation intérieure afin d'améliorer le confort et la qualité de l'accueil. Les chambres, composées de 3 à 7 lits et ont été réaménagées pour offrir un espace fonctionnel et agréable aux enfants. Les salles d'activités ont également été modernisées pour permettre l'organisation d'ateliers variés et adaptés aux différents temps de la journée. La cuisine et les salles de bain ont été rénovées afin de garantir de bonnes conditions d'hygiène, de sécurité et de confort pour l'ensemble des enfants accueillis.

Activités :

Stage de motocross (6 séances par enfant) / Fabrication de cerf-volant / Séance de poney / Pétanque, ping-pong / Fabrication de cabane / Baignade (selon les conditions climatiques) / Atelier culinaire / Jeux traditionnels / Grand jeux d'aventures / Veillées

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : **890€**

Dates Du 20 au 30 avril 2026

64 PLACES



Cap voile et Glisse

DOUARNENEZ (FINISTÈRE) (29)

9/12 ans

Transport : Car

Cadre de vie :

Idéalement implanté dans la Baie de Douarnenez, le Steredenn vous accueille au cœur d'un environnement privilégié, propice à des séjours inoubliables. Plages et activités sont accessibles à pieds, pêche, voile, paddle, aventures en tout genre...

Si tu aimes la mer, jouer avec les vagues, te faire des copains et pratiquer plein d'activités, tiens bon la barre et viens nous rejoindre en Bretagne ! Prépare-toi pour des activités nautiques encadrées par des moniteurs qualifiés et un programme riche en découvertes pour respirer l'air du grand large. La mer avant l'été, c'est un programme de rêve pour toi, matelot en herbe.

Activités :

Voile sur Optimist / Kayak de mer / Pêche à pied / Visite musée du bateau / Aquariums et Aquashow / Concours de Land'Art / Activités manuelles / Activités sportives / Grand jeux / Veillées

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : **883€**

Dates Du 19 au 26 avril 2026

10 PLACES



Mon enquête Animalière

LEUCATE-LA FRANQUI (AUDE) (11)

9/12 ans

Transport : Train + car



Leucate- La Franqui (11)

Cadre de vie :

Entre Méditerranée et Corbières, au cœur du Parc naturel de La Narbonnaise, Leucate vous enchantera par la multitude de ses paysages et la dynamique de ses activités.

Retrouvez-nous au bord de l'étang de la Franqui, à quelques minutes de marche de la plage des Coussoules. Prépare-toi à vivre des activités nautiques et des sports à gogo à deux pas d'une plage de 13 kilomètres.

Des sorties pour découvrir et s'éclater, c'est fun, c'est le sud, et c'est un super programme !

Activités :

2 jours à la Réserve africaine de Sigean / 1 journée au Parc australien de Carcassonne / Pêche à pied / Pêche collective / Activités sur la plage / Activités manuelles / Activités sportives / Grand jeux / Veillées

> Coût du séjour pour la Ville par enfant : **922€**

Dates Du 19 au 26 avril 2026

10 PLACES



Infos pratiques



- Modalités d'inscription -

> **Dépôt du mercredi 25 mars au dimanche 29 mars**

- Pré-inscriptions -

Pour les séjours Printemps 2026, vous devez compléter et transmettre la fiche par mail à l'adresse suivante : cdv@stains.fr ou déposer au Centre administratif Louis-Pierna

Pour information, vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu.

Traitement des demandes

Après l'examen de l'ensemble des demandes, la coordination Droit aux vacances veille à l'application de différents critères (famille domiciliée à Stains, équilibre filles/garçons, date de dépôt de la fiche). Par ailleurs, la priorité est donnée aux enfants et aux jeunes qui ne sont pas partis l'année précédente et/ou au cours de l'année.

Inscriptions

Vous serez contacté par téléphone ou par mail uniquement si votre enfant est retenu pour convenir d'un rendez-vous et compléter le dossier. Toute place non confirmée par la famille, dans un délai de 3 jours ouvrés après la confirmation de l'inscription, sera réattribuée pour permettre le départ d'un autre enfant.

Dès lors, un rendez-vous sera proposé afin de finaliser l'inscription et régler les formalités administratives.

À cette occasion, il sera demandé aux familles de fournir les documents suivants :

- > Le carnet de santé avec les vaccins à jour
- > Une attestation de sécurité sociale à jour dont la validité couvre la durée du séjour.
- > Une photo d'identité

L'inscription sera définitive après la constitution du dossier

Avant le départ

Une réunion d'information sera organisée et permettra aux familles de rencontrer l'équipe

pédagogique et l'organisme de séjour. Ce temps d'échanges favorisera la préparation de l'enfant ou du jeune au départ.

La présence d'un (des) parent(s) ou représentant légal, de l'enfant ou adolescent à cette réunion est **OBLIGATOIRE**. En effet, la participation à la préparation de leurs vacances est une condition de réussite du séjour. Lors de l'inscription définitive, une invitation précisant la date et l'horaire vous sera remise.

Interruption de séjour

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune concerné. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour du participant et de l'accompagnateur par exemple

IMPORTANT!

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical,...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil adapté.

FICHE À COMPLÉTER

À transmettre au plus tard :

> **DU MERCREDI 25 AU DIMANCHE 29 MARS 2026**
(Passé ce délai, aucune pré-inscription ne sera prise en compte)

Fiche de préinscription à compléter par le responsable légal du participant et à retourner au Centre administratif Louis-Piernà ou à envoyer par mail à cdv@stains.fr.

VOS SOUHAITS :

Choix du séjour **PRINTEMPS** :
(Indiquez le nom du séjour)

Dates : du au

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

Nom et prénom :

Date de naissance : / / Âge :

Sexe (Cochez la case) : Fille ☐ Garçon ☐

> RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS OU LE REPRÉSENTANT LÉGAL :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone fixe : - - - -

Portable : - - - -

Email :

La participation à un séjour suppose l'acceptation des règles de vie collective. Tout comportement portant préjudice au bon fonctionnement du séjour ou mettant en cause la sécurité physique et affective des autres participants pourra entraîner le rapatriement du jeune impliqué. Dans ce cas, les parents ou responsables légaux devront rembourser les frais occasionnés (transfert aller-retour de l'accompagnateur,...). En cas de retour anticipé d'un enfant à la demande de sa famille, aucun remboursement de frais de séjour ne pourra être effectué.

Concernant les enfants et les jeunes pour lesquels un accueil adapté est nécessaire (enfant porteur de handicap, traitement médical...), il est essentiel que la famille le signale lors de l'inscription administrative afin que l'équipe pédagogique puisse prévoir les besoins identifiés nécessaires à un accueil de qualité.

Date et signature(s) obligatoire(s) :



CONTACT

Retrouvez l'ensemble des séjours Vacances
& les fiches à compléter à télécharger sur
STAINS.FR



COORDINATION DROIT AUX VACANCES PÔLE ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION

Accueil Familles/Louis-Piernà
47, rue George-Sand 93240 Stains
01 49 71 81 70

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de **8h45 à 12h15** et de **13h30 à 17h**

Mardi de **13h30 à 17h**

Le 2^e & 4^e samedi du mois : de **8h45 à 11h45**

POUR S'Y RENDRE



arrêt Charles-Péguy

La caisse est fermée les mardis (toute la journée)
& vendredis après-midi.